



# Le compostage domestique

Ne jetez plus nos déchets organiques à la poubelle, où ils termineront soit brûlés, soit enterrés ! Le compostage domestique permet de recycler chez soi les déchets organiques qui deviendront une ressource pour le jardin. Et cela fera grandement diminuer le poids de votre poubelle ainsi que votre empreinte écologique.

## Le cycle de la matière organique



## Bien réaliser son compost

Choisir un emplacement plutôt ombragé et à l'abri du vent pour installer votre composteur. Vous pouvez soit composter en tas, soit dans un composteur (en bois, en plastique, acheté ou bricolé). Installez votre composteur à même la terre, sans fond afin de permettre à la faune du sol d'y venir.

### 1/ Equilibrez votre compost avec vos apports avec idéalement :

- 1/3 de matière sèche : copeaux de bois, broyat, paille, petits cartons sans encre, coquilles d'œufs, boîtes d'œufs, brindilles, feuilles mortes...
- 2/3 de matière humide : épluchures de légumes, fruits gâtés, tontes fraîches (à ne mettre qu'en petite quantité)...

### 2/ Brassez et mélangez à chaque nouvel apport

Les êtres vivants de votre composteur ont besoin d'oxygène pour vivre. Sans cela, votre compost se décomposera moins bien, et risquera de dégager des mauvaises odeurs s'il est, en plus, trop humide.

### 3/ Surveillez l'humidité de votre composteur

Un compost avec un taux d'humidité convenable doit pouvoir former une boule lorsqu'on le presse dans sa main : c'est le test du poing. S'il est trop humide, mauvaises odeurs en perspectives ! S'il est trop sec, il mettra plus de temps à se décomposer.



## Astuces

Mauvaises odeurs ? Compost tassé et très compact ? Votre compost est probablement trop humide. Apportez plus de matières sèches et brassez bien votre compost pour y apporter de l'air (les mauvaises odeurs sont liées à l'absence d'oxygène). Fourmis, cloportes, compost qui s'émiette et qui est lent à se décomposer ? Le compost est trop sec. Arrosez-le avec un arrosoir et brassez-le.

# Les habitants de mon compost

Les feuilles, les tiges des branches d'arbres et d'arbustes, les tailles d'entretien des fruitiers, des rosiers et des arbustes peuvent être broyées pour accélérer et faciliter leur décomposition. On peut alors les utiliser dans le compost comme matière sèche et/ou en paillage au jardin.



bactéries



acariens



collemboles



larves

## Comment utiliser Le compost ?

Le compost est majoritairement utilisé à l'automne (lors des travaux d'automne au jardin) et au printemps au potager. Il existe différentes phases de maturation (ce qui correspond à son degré de décomposition) du compost et il ne sera donc pas utilisé de la même manière.

### Le compost jeune ou frais (moins de 6 mois)

Il est brun foncé, terreux et présente des particules grossières et non décomposées visibles à l'œil nu. Il peut être utilisé de manière générale aux pieds des végétaux déjà bien développés. Il s'étale plutôt à l'automne, pour terminer de se décomposer en hiver. Ne pas oublier de pailler pour permettre au compost de terminer de mûrir en se décomposant au contact de la faune du sol.

*Attention : il ne doit être ni enfoui, ni utilisé pour les semis car il est trop riche et pas suffisamment décomposé : les graines « brûleraient ».*

### Le compost mûr

(6 mois ou plus, selon l'intensité de votre compostage)

Son aspect est semblable à l'humus des forêts, il dégage une odeur de sous-bois et toute la matière est décomposée. Il s'intègre à la couche supérieure du sol au moyen d'un râteau au printemps, en griffant le sol. Si le compost est bien mûr, il peut être apporté à votre sol au printemps. Il peut aussi être utilisé en rempotage.



# Quelle quantité de compost utiliser ?

Choisissez la quantité de compost à étaler en fonction de vos plantations :

- **Légumes exigeants** (3 à 5 kg de compost/m<sup>2</sup>/an) : courgettes, concombres, cornichons, choux, céleris, pommes de terre, tomates.
- **Légumes moyennement exigeants** : (1 à 3 kg de compost/m<sup>2</sup>/an) : épinards, salade, carottes, pois,
- **Légumes peu exigeants** (1 à 3 kg de compost/m<sup>2</sup>/an) : ail, haricots, petit pois, poivrons, radis,
- **Rempotage des plantes en pot** : maximum 1/3 de compost mûr pour 2/3 de terre, pour ne pas « brûler » vos plantes.

